

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 48 (1912)
Heft: 41

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

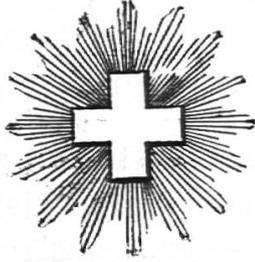
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVIII^{me} ANNÉE

N° 41.



LAUSANNE

12 Octobre 1912

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Un nouveau livre sur l'éducation des tout petits.* — *Examen pour l'obtention du brevet de maître de dessin.* — *Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. Jura bernois.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Simplex leçons de choses (suite).* — *Rédaction.* — *Exercices et devoirs.* — *Dictées.* — *Récitation.* — *Variété.*

UN NOUVEAU LIVRE SUR L'ÉDUCATION DES TOUT PETITS

Tous ceux que préoccupe l'éducation des tout petits, liront avec intérêt le dernier volume de la *Collection d'actualités pédagogiques*, dans lequel M^{lle} Maria Montessori nous décrit l'œuvre qu'elle poursuit depuis quelques années dans les *Case dei Bambini*, parmi des enfants de deux à six ans¹. M^{lle} Montessori, qui est une femme médecin et non une institutrice comme on pourrait le croire, a été amenée à s'occuper d'éducation par ses études de psychiatrie et plus spécialement en cherchant à améliorer la condition des enfants idiots. Convaincue que « la question des dégénérés était plus *pédagogique* encore que médicale », elle se mit à étudier et à expérimenter les méthodes éducatives pour anormaux, celles de Seguin et d'Itard en particulier. Frappée des résultats obtenus dans une école où elle avait recueilli des enfants jugés incapables de suivre une école primaire et persuadée, comme elle le dit elle-même, que « ces méthodes ne contiennent rien de spécial aux idiots, mais qu'elles sont l'expression concrète des principes d'une éducation plus rationnelle que celle dont on use d'ordinaire, elle acquit peu à peu la conviction que des méthodes semblables, appliquées à des enfants normaux, les développeraient d'une manière

¹ Dr Maria Montessori, *Les Case dei Bambini*. — Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, éditeurs.

étonnante, merveilleuse ». Elle étudiait cette question lorsqu'elle fut amenée à s'occuper de l'organisation d'écoles enfantines, — dues à l'initiative privée, — dans quelques quartiers ouvriers de Rome. L'occasion était toute trouvée d'expérimenter la méthode qui s'élaborait lentement dans son esprit. La première *Casa dei Bambini* (la « maison des enfants », ou mieux encore « l'école à la maison », car dans la pensée du fondateur, chaque classe devait recueillir les enfants d'un même immeuble) fut inaugurée en 1907. Ce sont donc ses expériences de deux ans que nous raconte M^{lle} Montessori, puisqu'elle écrit en 1909. Il serait prématuré de juger après un temps si court des résultats d'une méthode d'éducation. Nous n'avons du reste pas eu le privilège de voir à l'œuvre les élèves et les maîtresses des *Casa dei Bambini*, qui commencent pourtant, nous dit-on, à se répandre dans le Tessin. Nous nous bornerons donc à exposer brièvement les principes qui y sont appliqués.

Ceux-ci nous semblent être avant tout le respect de la liberté et de l'individualité de l'enfant, l'éducation musculaire et l'éducation des sens considérées comme base de l'éducation intellectuelle, l'importance primordiale de l'auto-éducation qui résulte pour l'enfant de la répétition spontanée d'un mouvement, d'une expérience. Ces idées nous sont familières depuis Frœbel. Elles sont, en principe du moins, à la base de l'école infantine moderne. Nous n'entendons pas par là diminuer en rien le mérite de M^{lle} Montessori, bien au contraire. Si ces idées ne sont pas nouvelles, elles les a saisies avec une clarté et une vigueur telles qu'elle les a pour ainsi dire repensées et redécouvertes elle-même ; elle a le mérite surtout de leur avoir donné une application originale et une expression scientifique par laquelle elle leur conquerra de nouvelles sympathies. Sur bien des points le vieil idéaliste allemand et la femme de science moderne sont arrivés par des chemins différents à des résultats quasi identiques ; voilà pourquoi la « méthode Montessori » nous apparaît un peu comme la justification scientifique des intuitions de Frœbel.

Ce qui importe d'ailleurs, ce n'est pas tant les principes qu'une école inscrit en tête de son programme que la façon dont elle les

applique. Il est intéressant en particulier de voir comment la *Casa dei Bambini* comprend la liberté de l'enfant et l'éducation des sens. C'est sur ces deux points que nous nous arrêterons.

M^{lle} Montessori « respecte avec une vénération presque religieuse », dit-elle elle-même, la liberté de l'enfant ; d'une part parce qu'il importe d'étudier d'abord l'écolier que l'on veut éduquer et qu'il ne se révèle que dans ses manifestations spontanées ; d'autre part parce qu'il s'agit de *discipliner* et non d'*immobiliser* les individus. Nous appelons « discipline », dit-elle fort bien, celui qui peut disposer de sa personne et qui dès lors est maître de lui-même quand il s'agit de suivre une règle de vie. En apprenant à se *mouvoir* et non à se tenir tranquille, l'enfant se prépare non à l'école, mais à la vie. La liberté dont jouissent nos écoliers est encore bien insuffisante au gré de M^{lle} Montessori. « A celui qui prétendrait que le principe de liberté inspire et dirige l'école, il faudrait répondre par le sourire avec lequel nous écouterions un bambin soutenir que les papillons piqués sur des cartons sont encore vivants et libres de voler ». La liberté qu'elle réclame ne sera que relative cependant : « elle doit avoir pour limite l'intérêt collectif ». Elle aura d'ailleurs, hélas ! aussi celle de la force nerveuse de la maîtresse, car nous savons toutes combien il est plus aisé de *réprimer* que de *diriger* la vie naissante.

Dans l'enseignement, même respect de la liberté de l'enfant. Celui-ci choisit lui-même l'occupation qu'il préfère parmi celles que lui offre l'école et peut s'y livrer aussi longtemps qu'il veut en répétant l'exercice qu'elle comporte tant qu'il l'intéresse, c'est-à-dire qu'il lui est utile. On n'use d'aucune contrainte dans les *Casa dei Bambini* ; si l'intérêt de l'enfant pour son travail a été éveillé, il se soumettra de lui-même à la discipline qui le lui rendra plus facile, et seul ce travail spontané lui est vraiment profitable. C'est dire qu'on n'y est pas partisan des leçons collectives, au début du moins.

Pendant les leçons mêmes, la maîtresse doit encore s'effacer pour laisser agir l'enfant, qui doit se corriger et s'éduquer lui-même. Sa tâche, difficile, est de rester passive, de « se borner à stimuler la vie, puis de passer outre », la laissant faire son œuvre lente et mystérieuse, mais seule féconde.

La façon dont est comprise l'éducation des sens nous paraît fort juste. Comme le dit M^{lle} Montessori, il ne faut pas confondre l'éducation des sens avec les notions concrètes venant du dehors par leur moyen; ni avec le langage, qui donne la nomenclature correspondant aux idées concrètes ainsi que des idées synthétiques et abstraites. L'éducation des sens doit précéder tout cela, et ne peut s'acquérir que par des exercices répétés et calculés pour affirmer la perception différentielle des excitants.

Pour cela, il faut un matériel approprié. Ce matériel, — qu'il serait fort intéressant de connaître de plus près, car il compléterait d'une façon très heureuse le matériel fröbelien qui est plutôt un matériel de construction, — comprend entre autres : un jeu de dix cylindres dont les bases varient graduellement de 2 millimètres et dont chacun s'enchâsse exactement à sa place dans une pièce de bois; — un autre de cubes de grosseurs variées dont l'enfant construit une tour en plaçant le plus grand à la base; — d'autres pièces de grandeurs variées également : parallépipèdes, etc.; — des surfaces de figures géométriques diverses à encastrier dans les creux correspondants d'une tablette; — 64 tablettes de couleurs et de nuances variées à grouper suivant leurs teintes; — des papiers et des étoffes, des plus lisses aux plus rugueux; — bien d'autres objets encore trop longs à énumérer destinés à l'éducation de chacun des sens.

Est-il besoin de dire que ce matériel si riche et si varié n'acquerra toute sa valeur que si la « directrice » de la petite classe a reçu elle-même une éducation scientifique suffisante pour en comprendre le but, si elle a réalisé en quoi l'éducation physiologique prépare l'éducation psychique, si elle s'applique enfin à n'intervenir qu'à bon escient et laisse l'enfant se perfectionner lui-même, par son propre labeur.

Les chapitres consacrés à l'éducation des sens et au matériel d'enseignement mériteraient d'être cités tout entiers et nous apparaissent comme ce qu'il y a de plus original et de plus fécond dans la méthode Montessori. Nous avons moins goûté ceux qui ont trait à l'enseignement de l'écriture et de la lecture (l'écriture précède la lecture dans les *Case dei Bambini*). M^{lle} Montessori obtient, paraît-il, d'excellents résultats; malgré cela, l'étude de la lecture par

des bambins, qui arrivent à en saisir le mécanisme sans comprendre le *sens* de ce qu'ils lisent (p. 267), nous semble prématurée, et doit absorber un temps précieux à un âge où mille choses plus intéressantes pourraient occuper l'esprit d'un bébé.

Malgré cette réserve, nous ne doutons pas que les tentatives généreuses et intelligentes de M^{lle} Montessori ne fassent avancer rapidement en Italie la cause de l'éducation rationnelle des tout petits. La créatrice des *Case dei Bambini* a l'esprit trop souple et trop scientifique à la fois pour ne pas savoir profiter largement des expériences qui s'y font et qui seules lui montreront, comme à nous, jusqu'à quel point sa méthode peut s'adapter aux besoins de l'école publique, où tant de facteurs nous obligent, hélas ! souvent de nous contenter de *tendre* à l'idéal entrevu. F. M. G.

CORRESPONDANCE

Examen pour l'obtention du brevet de maître de dessin.

Nous ne pouvons laisser passer sans observations le fragment de rapport paru, sous le titre ci-dessus, dans le numéro 35 de ce journal.

M. Lugeon relève l'infériorité manifeste des candidats au brevet spécial. Ce jugement est, ou exagéré ou personnel, car l'un des membres du jury au moins était parfaitement au courant des aptitudes, des travaux et des études des candidats; il ne nous a jamais crié : « Casse-cou. » Peut-être cette critique si sévère ne s'adresse-t-elle qu'à quelques-uns des candidats? Alors M. Lugeon aurait dû s'abstenir de rendre publique et de généraliser une observation reproduite par un quotidien et commentée par nos autorités scolaires. Cette publication est d'autant plus déplacée que nous, les premiers intéressés, n'avons pas reçu la plus petite explication de notre échec.

Nous pensons, avec M. Lugeon, qu'un stage dans une école d'art est indispensable aux candidats et nous le pensions déjà lorsque l'examen fut institué; c'est pourquoi nous avons fait la réserve suivante dans notre demande d'inscription : « Peut-être le brevet d'instituteur complété d'un travail personnel sera-t-il jugé insuffisant? Nous vous prions alors d'excuser notre présomption en la mettant sur le compte de notre ignorance des exigences du jury. » (Inscription à l'examen de 1911.)

Cette lettre, communiquée au jury par le Département de l'Instruction publique, n'amena aucune observation spéciale; pourtant le règlement dit formellement, chap. III, art. 14 : « Le Département décide, dans chaque cas, si les titres ou certificats sont insuffisants pour l'admission à l'examen. »

Le jury était donc armé, mais il ne jugea pas que notre initiative fût un *risque-tout*, un *défi à la chance*, etc. Nous ne pouvions être plus royalistes que le roi et, puisque le jury, mieux placé que nous pour juger, nous admettait, il ne nous restait plus qu'à avoir confiance et à supposer un programme réalisable pour nous.

Pour conclure, nous pensons que jury et candidats ont été trompés et que le

circonstances sont plus fautives que les personnes. Un premier examen devait nécessairement ménager des surprises aux uns et aux autres, aussi comprenons-nous fort bien que M. Lugeon ait tenu à avertir les candidats à un futur examen ; mais il eût pu le faire d'une manière plus objective, en s'abstenant de rendre public un rapport d'examen dont nous n'avons pas eu connaissance, qui nous traite en gamins, et fait échec à notre autorité, ce qui ne peut qu'être nuisible à la cause de l'instruction publique.

La leçon que nous inflige M. Lugeon accuse un manque de tact qui nous a surpris et peiné comme a été surpris et peiné le jury devant notre incapacité artistique !

PAUL MOTTAZ.

Nous avons envoyé la lettre ci-dessus à M. Lugeon, qui la fait suivre des réflexions que voici :

« Je me bornerai à faire remarquer à M. Mottaz, que la publication du rapport en question a été demandée à l'unanimité par le jury, au sein duquel se trouvait un représentant du Département de l'Instruction publique. J'ajouterai qu'aucun nom n'a été mentionné, à part celui de M. Beney ; affaire de tact, n'en déplaise à mon honorable contradicteur, qui m'accuse généreusement d'en manquer.

Dès lors, s'il plait à M. Mottaz de faire savoir *urbi et orbi* qu'il fut un des candidats malheureux, libre à lui. Mais dans ce cas, ce n'est plus le jury qu'il faut incriminer ici !

Quant aux critiques, d'une urbanité contestable, qui nous sont adressées par M. Mottaz, nous les excusons : on a trois jours pour maudire ses juges ! Pour moi, je regrette sincèrement d'avoir, *au nom du jury*, fait autant de chagrin à M. Mottaz ; mais je le supplie instamment de revoir une fois de plus le texte du programme des examens, de réfléchir et de me dire ensuite si, *en toute conscience*, il pouvait se croire suffisamment préparé en mai dernier.

RAPHAEL LUGEON. »

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Maîtres secondaires vaudois.** — La Société vaudoise des maîtres secondaires a eu, samedi 5 octobre, à Lausanne, son assemblée générale.

Après une collation au Cercle de Beau-Séjour, la séance, présidée par M. A. Deluz, a été ouverte dans l'Aula de l'Ecole normale, par un aimable discours de bienvenue de M. Ch. Burnier, directeur des écoles.

L'assemblée a procédé à diverses opérations statutaires, reçu une vingtaine de nouveaux membres, désigné Aubonne comme lieu de la prochaine réunion, décidé d'étudier, l'an prochain, la question de l'assimilation des étrangers, par l'école, conjointement avec celle de la culture nationale. (Proposition de l'Ecole normale.)

Sur la proposition de M. Grivel, la Société s'est affiliée au Secrétariat vaudois pour la lutte contre la tuberculose et a voté pour cette œuvre un subside de 20 fr.

M. Raphaël Lugeon a fait ensuite, sur le congrès des professeurs de dessin à Dresde, une conférence, illustrée de nombreux dessins en couleurs, qui a été très intéressante et vivement applaudie. Il a montré que le dessin tend à devenir

une branche principale, que l'école saxonne obtient de superbes résultats en l'appliquant à l'art décoratif, domaine dans lequel nous avons des progrès à faire.

L'assemblée a discuté ensuite les conclusions du rapport de M. Frey, maître aux Ecoles normales, sur les tentatives faites pour réduire la durée des leçons. Elle s'est prononcée en faveur d'un essai pratique de l'horaire réduit après enquête faite dans les villes suisses qui ont adopté cette réforme.

A 1 heure, un banquet d'environ 120 couverts réunissait les participants au restaurant Gugel. Il a été très cordial.

M. Chuard, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique, a prononcé un discours.

Il s'est honoré d'avoir fait partie de la société, dont il connaît les joies et les difficultés, et a donné l'assurance qu'il apporterait le même soin que son prédécesseur à résoudre, le plus tôt possible, d'après les ressources du pays, la question des pensions de retraite, qui est depuis si longtemps sur le tapis. L'orateur a été très applaudi.

On a entendu encore M. Magnenat, instituteur à Renens, qui a apporté les salutations de la Société pédagogique vaudoise et bu à la concorde entre primaires et secondaires.

Vers 3 heures et demie, les maîtres secondaires, qui avaient fait honneur à l'excellent Dézaley de la Ville, se sont séparés, enchantés de leur réunion.

Maîtres secondaires suisses. — Le 5 octobre au soir, dans la grande salle du Musée, s'est tenue la 51^e assemblée annuelle de la Société suisse des professeurs secondaires.

Après les affaires administratives, l'assemblée, à laquelle assistaient plusieurs membres de la Société vaudoise des maîtres secondaires, a entendu une intéressante conférence de M. Roorda, professeur au Gymnase classique de Lausanne, sur la place que les notes doivent occuper dans la vie scolaire.

Dimanche matin, à 8 $\frac{1}{4}$ h., au Palais de Rumine, nouvelles conférences sur l'enseignement de l'histoire, par MM. Hadorn, professeur à Zurich, et Ch. Gilliard, directeur du Gymnase classique, à Lausanne.

A 11 $\frac{1}{2}$ h. autre conférence, avec projections, par M. Fuhrmann, professeur à Neuchâtel, sur les résultats scientifiques d'un voyage en Colombie.

La Société suisse des professeurs de mathématiques s'est réunie aussi le 6 octobre au Palais de Rumine, où elle a entendu divers rapports de MM. May, directeur du Gymnase scientifique, Fehr et Brandenberger, professeurs.

Enfin la Société suisse des professeurs de géographie, qui a excursionné le 5 octobre dans le Jorat, s'est réunie aussi le 6 octobre, à 8 h., au Palais de Rumine, où elle a entendu trois rapports ou conférences de divers professeurs de la Suisse allemande.

NEUCHÂTEL. — Nouvelles brèves. — Il est des traits de générosité qui valent la peine d'être cités et qui méritent d'être appréciés comme il convient. Témoin le fait suivant. La Commission scolaire de Neuchâtel a engagé au printemps 1912 un maître de chant qui n'a malheureusement pu encore entrer en fonctions, terrassé par une maladie bien longue. Or, la Commission scolaire de Neuchâtel a fait servir intégralement son traitement de maître de chant au titulaire en question et ses collègues ont donné à sa place toutes les leçons.

Cette généreuse façon d'agir méritait d'être signalée et le corps enseignant neuchâtelois tout entier appréciera toute la délicatesse du procédé, tant et surtout de la Commission scolaire que des collègues.

*** Les résultats des examens obligatoires de sortie de l'école primaire viennent d'être publiés.

1383 élèves s'y sont présentés.

982 (le 71 %) ont obtenu le certificat d'études.

192 (le 14 %) ont été libérés de l'école primaire sans certificat d'études.

148 (le 10 %) ont obtenu le certificat d'entrée à l'école secondaire.

22 élèves ont été renvoyés à l'école primaire pour une année.

39 pour un hiver seulement.

Notons en passant que dans les grandes localités, les élèves passent directement de l'école primaire dans l'école secondaire sans subir d'épreuves d'examen.

Les élèves ont été interrogés sur 10 branches. Le tableau suivant donne les résultats obtenus.

Résumé pour toutes les écoles du canton,

Sur 100 élèves, ont obtenu :

Branches examinées	notes faibles	notes moyennes	notes supérieures
Orthographe	14	40	46
Rédaction	9	33	58
Lecture	0	29	71
Grammaire	1	25	74
Calcul	7	28	65
Théorie d'arithmétique	6	28	66
Dessin	20	44	36
Ecriture	3	31	66
Histoire et géographie	9	18	73
Instruction civique (garçons)	8	30	62
Travaux féminins (filles)	2	6	92

C'est donc le dessin et l'orthographe qui se présentent comme étant les branches les plus faibles dans cette statistique somme toute satisfaisante, L. Q.

JURA BERNOIS. — † Dr **Berthold Æberhardt**. — Le corps enseignant de Bienne vient de perdre un de ses plus dignes membres en la personne de M. le Dr Æberhardt, maître de sciences naturelles à la section française du Gymnase.

Ce pédagogue aussi savant que modeste a été enlevé à l'affection de sa famille, de ses collègues et de ses élèves après deux semaines de souffrances vaillamment supportées, à la fleur de l'âge, puisqu'il avait à peine 40 ans.

Né à Villeret en 1872, B. Æberhardt fut élève du progymnase de Delémont et de l'école cantonale de Porrentruy. A l'âge de 18 ans, il passait son examen de maturité et se rendait à l'Université de Berne, où il fit rapidement ses études de maître secondaire. A 20 ans, après avoir obtenu le brevet primaire d'abord, il conquérait de haute lutte les deux brevets secondaires, littéraire et scientifique. Appelé à l'école de Corgémont, il y enseigna pendant 6 ans, tout en poursuivant ses études universitaires et en subvenant à l'entretien d'une mère tendrement aimée et à l'éducation d'une jeune sœur. Nommé à Bienne, il y a environ 16 ans.

il fut un des premiers maîtres de la section française du progymnase et un de ceux qui lui firent le plus d'honneur. A peine installé dans cette ville, il recevait de la faculté de philosophie de l'Université de Berne le grade de docteur pour une thèse remarquable sur un sujet géologique, et subissait tôt après l'examen de professeur de gymnase pour les sciences naturelles, qui étaient devenues sa branche de prédilection.

B. Eberhardt a donc fourni une carrière rapide et féconde. Ce fut un vaillant lutteur, un infatigable chercheur, un bon maître, un collègue affable.

Sur sa tombe, la « Chorale de Bienne, » dont il était membre actif, a exécuté deux chœurs de circonstance. M. le conseiller Ryser a rappelé les mérites du Dr Eberhardt comme citoyen et comme membre du Conseil de ville et de la Commission du musée ; M. Wyss, recteur, a parlé au nom des autorités scolaires et M. Armand Aufranc, maître au Gymnase, a adressé un dernier adieu au collègue regretté et au maître aimé.

Le souvenir de cette haute intelligence, de ce bon citoyen, de ce père de famille modèle restera gravé dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu.

A. B.

BIBLIOGRAPHIE

La troisième année de géographie, d'Henri Elzingre, éditée par la maison A. Franke, à Berne, vient de paraître en 6^e édition. Prix du volume broché, fr. 2.70.

Ce manuel-atlas, consacré à la Suisse, contient 21 cartes tirées en couleurs et 80 vignettes. Il est destiné aux classes primaires supérieures, aux écoles secondaires, normales et supérieures, et figure sur la liste des ouvrages recommandés aux écoles jurassiennes par la Direction de l'instruction publique du canton de Berne. Les cartes ont été l'objet d'une révision et d'une mise à jour complètes ; quant aux gravures, bien choisies, elles sont, comme les cartes, d'une netteté parfaite et rendent l'ouvrage très attrayant.

Les chapitres consacrés à la géographie économique et sociale renferment des données très utiles sur l'agriculture, les richesses minérales, l'industrie et le commerce de notre pays. Les chiffres concernant la population et les données statistiques sont empruntés aux publications officielles les plus récentes.

Nous souhaitons à l'excellent manuel de M. Elzingre le même succès qu'à ses devanciers.

A. B.

Le pied du Chasseral, par Paul Monnerat. Chez l'éditeur P. Monnerat, Landron. — Brochure de 18 pages, avec 9 illustrations. Prix 50 cent.

Guide-réclame donnant d'intéressants renseignements géographiques et historiques sur une dizaine de localités des bords du lac de Bienne.

D'où viennent les systèmes sténographiques dits Coursifs ? par L. Mogeon. — Brochure de 16 pages avec un encartage autographié, en vente chez l'auteur à Lausanne, pour 50 cent.

M. L. Mogeon est non seulement un habile sténographe, mais c'est aussi un bibliophile très renseigné, un chercheur toujours en éveil. Ses investigations

dans la littérature des systèmes abrégatifs datent de longtemps déjà et l'ont conduit à étudier outre les sténographies géométriques françaises les plus en vogue, les principales sténographies dites *cursives* ou à *pente unique* qui prospèrent surtout en Allemagne. D'où viennent celles-ci ? L'histoire de l'écriture nous apprend que l'on trouve des spécimens de sténographie cursive en France et en Angleterre, avant d'en rencontrer en Allemagne. Et auquel des deux systèmes la victoire restera-t-elle ? A celui qui emploie exclusivement les lignes droites avec les cercles et arcs de cercles, ou bien à celui qui choisit de préférence les éléments de l'écriture manuscrite ? L'auteur de la brochure ne se prononce pas là-dessus et n'attache pas une haute importance à la solution du problème.

Quelques mots de réponse à la brochure ; « Quelle sténographie apprendre ? Aimé Paris, Duployé ou Prévost-Delaunay ? » de M. Eugène Guénin, par L. Mogeon. — Brochure de 16 pages, en vente chez l'auteur à Lausanne.

Cet opuscule est une réplique à un assaut de l'Union sténographique suisse Aimé Paris contre le système Duployé. Il énumère les qualités de ce dernier, entre autres la différence de dimension des signes représentant les sons analogues (*p, b ; t, d ; f, v ; l, r*) et la mobilité des signes voyelles dans l'écriture des monogrammes, deux caractères absents de la méthode Aimé Paris. Les amateurs d'une bonne sténographie seront-ils convaincus de la supériorité de l'un ou de l'autre système par la lecture des brochures Guénin et Mogeon ? Je n'ose l'affirmer. Seuls les praticiens qui ont éprouvé la valeur de leur système ont le droit d'en proclamer les mérites. M. Mogeon le fait, en ce qui concerne l'école Duployé avec une vigueur inlassable. U. B.

Sous le titre de *Glanures, récits authentiques destinés à illustrer l'enseignement biblique*, le comité de la Société des écoles du dimanche du canton de Vaud vient de faire paraître un charmant volume de 300 pages, contenant près de 250 anecdotes, classées d'une façon claire et pratique.

Ce livre est appelé à rendre de grands services à ceux qui désirent trouver sans peine des faits, capables de communiquer de l'attrait et du relief à l'enseignement qu'ils donnent aux enfants.

Afin de faciliter l'acquisition de ce volume aux personnes qui s'occupent activement des écoles du dimanche, le comité a décidé de l'offrir, au prix très modique de 1 franc l'exemplaire, à tous les pasteurs, directeurs d'écoles, moniteurs et monitrices, de la Suisse romande (pour l'étranger 1 fr. 50), qui en feront la demande à l'Agence religieuse (rue de l'Halle, 18, à Lausanne), d'ici au 1er janvier prochain.

Les exemplaires commandés seront envoyés aux intéressés, contre remboursement mais sans frais de port.

Le volume sera en vente au prix de 1 fr. 50 dans les librairies ; il sera vendu par l'Agence au même prix à partir du 1er janvier 1913.

Nous prions instamment MM. les directeurs d'école de grouper les demandes qui pourraient être faites par leurs moniteurs et monitrices : ceci afin de faciliter les expéditions et de diminuer les frais d'affranchissements.

PARTIE PRATIQUE

SIMPLES LEÇONS DE CHOSES (suite).

La viande.

La viande est un aliment très nourrissant. Elle nous est fournie par les animaux. On peut la consommer sous diverses formes : fraîche, salée, fumée, séchée, en conserve dans des boîtes de fer-blanc. Elle peut s'apprêter de différentes façons : bouillie ou rôtie ; elle se mange chaude ou froide, toujours accompagnée de pain et souvent de légumes.

Nous mangeons des viandes blanches, des viandes rouges et des viandes noires.

Les volailles, les lapins, les veaux nous fournissent les viandes blanches ; elles sont tendres, faciles à digérer et conviennent aux enfants, aux malades et aux vieillards.

Les porcs et les bœufs procurent à l'homme les viandes rouges ; elles sont très nutritives et donnent beaucoup de force aux travailleurs.

Enfin le gibier constitue ce que nous appelons les viandes noires : il y a la chair du lièvre, du chevreuil, du chamois, etc. Ces viandes sont lourdes et échauffantes et nous ne devons pas en abuser.

Certaines personnes s'abstiennent complètement de viande, qu'elles remplacent par du laitage, des légumes et des fruits ; ce sont les *végétariens*.

DICTÉES. I. La viande est un excellent aliment.

Le boucher achète au paysan de belles pièces de bétail, bien engraisées dans les beaux pâturages avoisinant la ferme. On tue les veaux, les moutons et les bœufs, sans les faire souffrir, dans des endroits spéciaux appelés abattoirs. De là, on transporte la viande à la boucherie, où elle est détaillée et vendue aux ménagères de la ville.

II. Au mois de septembre de chaque année a lieu l'ouverture de la chasse. Les chasseurs, armés d'un bon fusil et accompagnés de leurs chiens, parcourent la campagne à la recherche du gibier. A la plaine, ils tuent des lièvres et des perdrix. A la montagne ils abattent plutôt des chevreuils et des chamois.

GRAMMAIRE : Distinction entre *a*, verbe avoir et *à*, préposition.

Exemples : Le chasseur *a* un fusil pour aller *à* la chasse. Il *a* tué un lièvre *à* la lisière de la forêt.

La préposition *à* s'écrit avec un accent grave.

Le lait.

Le lait est un aliment liquide, le premier que reçoit le petit enfant. Dans notre pays, nous buvons surtout du lait de vache ou du lait de chèvre. Les habitants d'autres contrées consomment du lait de brebis, de chameau, de renne, etc.

Le lait est très nourrissant. Il contient en dissolution des matières diverses : du sucre, des sels, de la caséine, du beurre. D'une digestion très facile, il convient surtout aux enfants, aux malades et aux vieillards.

Le lait peut être absorbé cru ou cuit ; il est plus sain lorsqu'il est bouilli, car certaines maladies peuvent se transmettre des animaux aux hommes sans cette précaution. Le lait s'additionne aussi au café, au cacao, au thé, pour rendre ces boissons plus fortifiantes.

La crème, le beurre et le fromage sont retirés du lait et préparés par le laitier dans la laiterie. On extrait aussi de ce précieux liquide *le lait condensé* et *la farine lactée*, deux produits alimentaires très utiles pour la nourriture des voyageurs, des soldats et des marins.

DICTÉES. I. Le lait est un aliment liquide. Il est blanc, écumeux et sucré. Il contient des matières très nourrissantes. Le lait doit être cuit après la traite, car il ne se conserve pas longtemps, surtout pendant les journées chaudes et orageuses.

II. On laisse reposer le lait dans des bœquets de bois peu profonds et très propres. La crème du lait monte à la surface du liquide ; on peut l'enlever facilement avec un ustensile destiné à cet usage. Cette crème est mise dans une *baratte* ; agitée rapidement, elle se transforme en beurre. Le résidu est le *petit-lait*.

GRAMMAIRE : Distinction entre *a*, verbe *avoir* et *à*, préposition, suite.

Exemples. Le lait *a* du sucre, du beurre et de la caséine. La crème monte *à* la surface du lait.

C. ALLAZ-ALLAZ.

Degrés intermédiaire et supérieur

RÉDACTION

Le coche et la mouche,

par La Fontaine. Livre de lecture Dupraz et Bonjour, degré intermédiaire, page 326.

IDÉES PRINCIPALES. Montée pénible. Arrivée de la mouche : elle s'agite, se démène, croit être utile. La mouche se plaint d'agir seule. Orgueil de la mouche qui pense avoir accompli une action méritoire.

IDÉE MORALE. Méfions-nous des gens qui font beaucoup de bruit et peu de travail.

REMARQUES. Pour bien situer l'action, il faut, au début, faire une excellente description du chemin. Celui-ci, en plein soleil, est dépourvu d'ombrage et mal entretenu. La voiture avance lourdement et le cocher a beaucoup de peine à faire marcher son attelage. Les voyageurs se tiennent à une certaine distance pour ne pas être incommodés par les cris et la poussière.

Il est de toute nécessité de bien montrer toutes les faces du caractère de la mouche. Elle personnifie les gens qui se figurent que le monde ne saurait exister sans eux. Elle représente cette catégorie d'êtres qui font beaucoup de bruit pour rien et qui, par leurs paroles comme par leurs actions, paralysent plutôt ceux qui font leur besogne en silence. Ces inutiles, ces parasites sont nombreux ; le maître en trouvera facilement des exemples dans l'histoire ou dans la vie quotidienne et il les fera remarquer à ses élèves.

L'idée morale peut se décomposer en deux parties : la première, c'est que l'on doit se méfier des intrus qui veulent vous éblouir par l'étalage de leurs connais-

sances, et la seconde, c'est que nous devons faire tout notre possible pour ne pas devenir, nous aussi, des « mouches du coche, » c'est-à-dire des parasites.

VOCABULAIRE. Sablonneux, malaisé, le vieillard, le bourdonnement, l'empresée, le bréviaire, l'importun. L'expression *sergent de bataille* a ici le sens d'officier supérieur.

APPLICATIONS. *Récitation* : Fable à apprendre par cœur. *Écriture* : Les quatre derniers vers de la fable serviront de modèle d'écriture fine.

PAUL CHAPUIS.

EXERCICES ET DEVOIRS

Langue française.

Série d'exercices tirés du livre de lecture Dupraz et Bonjour, degré supérieur, pages 152 à 162.

Idée : l'indépendance vaudoise.

1^o Rapprochez des dates les faits historiques de 1536, 1789, 1791, 1793, 1798, 1803.

2^o Remplacez par un contraire le verbe dans : Témoigner leur mépris ; (c. cacher). — Chercher un asile ; (c. fuir). — Arborer des rubans ; (c. enlever). — Echapper à la prison ; (c. subir). — Rentrer dans l'obéissance ; (c. se refuser à). — Dissiper les soupçons ; (c. provoquer). — Se mêler des affaires ; (c. être indifférent aux). — Résigner ses fonctions ; (c. accepter).

3^o Expressions à compléter : Jeter les yeux sur... Médire de... Dater de... S'engager comme... Etre frappé de... Songer à... Appeler à... Rester fidèle à... Venir de... Forcer à... Donner asile à... User de... Pousser à... Juger de... Destituer de... Jouir de...

4^o Qu'est-ce qu'on entend par :

Fonctions *honorifiques* ? (pour l'honneur, ne rapportant rien ; a pour contraire f. *lucratives*.)

La prospérité *matérielle* ? (les facilités de l'existence selon le monde.)

Droits *onéreux* ? (qui accablent comme un fardeau trop lourd.)

Manifestations *séditieuses* ? (qui troublent l'ordre public.)

Paroles *subversives* ? (qui ont pour but de renverser l'édifice social ou l'Etat.)

Arrestation *inique* ? (contraire à l'équité, injuste.)

5^o Remplacer un nom par un qualificatif terminé en *al* :

Un château du bailli. Une rentrée en triomphe. Un secrétaire du Consistoire. Le despotisme du roi. Un droit au temps de la féodalité. Un juge du canton. Le mouvement du commerce. Une chose qui n'est pas accessoire. Un bruit d'enfer.

6^o Trouver un équivalent :

Asile (refuge). Ville (cité). Différend (débat, litige). Triomphe (victoire).

7^o Le préfixe *sur* : surcharger — surtaxe — surchauffer — surfaire — surenchérir — surélever — surabondance — surmonter — surnager — surplomber.

DEVOIR : remplacez le tiret par le mot juste formé avec le préfixe *sur*.

Le voyageur qui dépasse le trajet indiqué sur son billet de chemin de fer doit payer une —. Dans certain jugement de Dieu, on plongeait l'accusé dans une

chaudière remplie d'huile; si le malheureux pouvait —, il était déclaré innocent. Pierre n'a pas tous les mérites qu'on lui prête: il a été souvent —. Le séjour dans une chambre — est malsain. L'aigle construit son nid dans les rochers qui — un abîme. La — de biens est parfois un malheur. Le maçon ajoutera un étage à la maison du fermier, il va — le toit.

8° Les différentes manières de nommer l'argent:

Le *salàire* de l'ouvrier. Les *gages* d'un domestique. Le *traitement* d'un fonctionnaire. Les *honoraires* du médecin, de l'avocat. La *solde* d'un officier. Le *dividende* d'un actionnaire. Les *vacations* d'un expert. Les *frais* d'un procès. La *dette* de la nation. L'*impôt* du contribuable. Le *montant* d'un billet. Le solde d'une facture.

9° Le suffixe *aire* employé dans la conjugaison.

PRÉSENT. J'ai une mission à remplir, je suis un missionnaire.

Tu viens en retard, tu es un retardataire.

Il a pris des actions dans une entreprise, c'est un actionnaire.

Nous payons une pension, nous sommes des pensionnaires.

Vous possédez un million, vous êtes millionnaire.

Ils louent une maison, ils sont locataires.

Variante: Si j'avais une mission à remplir, je serais un missionnaire. Si tu venais en retard, tu serais, etc.

Autre exemples avec le suffixe *aire*:

On a écrit une lettre à Jules: il en est le *destinataire*. L'administration postale compte de nombreux *fonctionnaires*. La margelle de notre puits a la forme *circulaire*. Un soldat au service d'une légion est un *légionnaire*. L'année du *centenaire* de l'indépendance vaudoise a vu des fêtes brillantes. — L'are est une mesure *agraire*.

REMARQUE: Le suffixe *aire* indique: 1° celui qui fait une action ou exerce une profession; 2° celui qui est l'objet de l'action; 3° une qualité en rapport avec l'objet exprimé par la racine du mot.

L. BOUQUET.

DICTÉES.

Le laboureur.

I. A l'extrémité de la plaine labourable, un jeune homme de bonne mine conduisait un attelage magnifique: quatre paires de jeunes animaux à robe sombre mêlée de noir fauve à reflets de feu, avec ces têtes courtes et frisées qui sentent encore le taureau sauvage, ces gros yeux farouches, ces mouvements brusques, ce travail nerveux et saccadé qui s'irrite encore du joug et de l'aiguillon et n'obéit qu'en frémissant de colère à la domination nouvellement imposée. C'est ce qu'on appelle des bœufs fraîchement liés. L'homme qui les gouvernait avait à défricher un coin naguère abandonné au pâturage et rempli de souches séculaires, travail d'athlète auquel suffisaient à peine son énergie, sa jeunesse et ses huit animaux quasi indomptés.

II. Un enfant de six à sept ans, beau comme un ange, et les épaules couvertes, sur sa blouse, d'une peau d'agneau qui le faisait ressembler à un petit saint Jean-Baptiste des peintres de la Renaissance, marchait dans le sillon parallèle à la charrue et piquait le flanc des bœufs avec une gaule longue et légère, armée d'un

aiguillon peu acéré. Les fiers animaux frémissaient sous la petite main de l'enfant, et faisaient grincer les jougs et les courroies liées à leur front, en imprimant au timon de violentes secousses. Lorsqu'une racine arrêtait le soc, le laboureur criait d'une voix puissante, appelant chaque bête par son nom, mais plutôt pour calmer que pour exciter : car les bœufs, irrités par cette brusque résistance, bondissaient, creusaient la terre de leurs larges pieds fourchus, et se seraient jetés de côté, emportant l'areau à travers champs si, de la voix et de l'aiguillon, le jeune homme n'eût maintenu les quatre premiers, tandis que l'enfant gouvernait les quatre autres. Il criait aussi, le pauvre, d'une voix qu'il voulait rendre terrible, et qui restait douce comme sa figure angélique. Tout cela était beau de force et de grâce.

GEORGE SAND.

RÉDACTION : Une scène de labourage. — Imiter le texte précédent après avoir observé une scène de labourage dans un sol difficile. Décrivez les principaux acteurs du tableau : le laboureur, son fils, les animaux. Résumez l'impression qui se dégage de ce travail rustique.

RÉCITATION

La charrue.

... Je suis le plus saint des outils, la charrue !
J'ouvre les sillons gras au vol des germes sourds ;
La gerbe, grâce à moi, s'entasse haut et drue :
J'ai ma part de fierté dans l'orgueil des blés lourds.

Je tressaille, je vibre aux étreintes de l'homme ;
Je l'aide à féconder les éternels hymens ;
Et pendant qu'il s'en va, le bras déployé, comme
S'il cueillait dans le ciel l'azur à pleines mains ;

Pendant qu'il jette au vent les semences légères,
Le geste lent, les reins tendus, le front baissé,
Broyant sous ses talons les petites fougères
Qui pendillent au bord du sillon commencé,

Moi, je mords les cailloux et j'écarte la ronce,
La racine obstinée et le lierre tétu,
Et sous la terre obscure et froide, je m'enfonce,
Dans le déchirement du soc rude et pointu.

CLOVIS HUGUES.

L'automne.

L'azur n'est plus égal comme un rideau sans pli.
La feuille, à tout moment, tressaille, vole et tombe ;
Au bois, dans les sentiers où le taillis surplombe,
Les taches du soleil, plus larges, ont pâli.

Mais l'œuvre de la sève est partout accompli :
La grappe autour du cep se colore et se bombe,
Dans le verger la branche au poids des fruits succombe,
Et l'été meurt, content de son devoir rempli.

Dans l'été de ta vie, enrichis-en l'automne,
O mortel, sois docile à l'exemple que donne,
Depuis des milliers d'ans, la terre au genre humain ;
Vois : le front, lisse hier, n'est déjà plus sans rides,
Et les cheveux épais seront rares demain ;
Fuis la honte et l'horreur de vieillir les mains vides.

(M.)

SULLY-PRUDHOMME.

Soir d'automne.

En octobre, les bois sont comme un grand fruitier
Où l'automne a vidé sa corne d'abondance :
Du haut des arbres roux qu'un vent léger balance,
Fâines, sorbes, glands mûrs pleuvent dans le sentier.

Tout le village y vient puiser à plein panier.
Le soleil rit, l'oiseau gazouille, et sa romance
Fait croire aux pauvres gens que l'été recommence,
Tant la forêt a pris un reflet printanier.

Soudain du fond du ciel une plainte est venue.
Avant-courriers d'hiver, voici que dans la nue
Passent les bataillons des cygnes voyageurs.

L'air fraîchit, le soleil s'enfonce dans la brume.
Et la besace au dos, vers le hameau qui fume,
Les paysans courbés s'en retournent songeurs.

(*Poésies pittoresques.*) (ALB. C.)

ANDRÉ THEURIET.

VARIÉTÉ

Des roses au lieu de vigne.

Il n'est pas de culture plus attrayante que celle des roses. En est-il de plus profitable ?

Un vieux savant qui s'intéresse à ces jolies fleurs — les vieux savants ont toujours un coin de poésie dans l'âme — s'est plu à faire, de son vignoble dévasté par le phylloxéra, l'oïdium et vingt autres fléaux, une roseraie où s'épanouissent toutes les variétés de roses.

De ces roses, il fait de belles gerbes pour ses filles et aussi de l'essence, car il a annexé à son jardin un laboratoire.

Son vignoble était petit, son jardin n'est donc pas très grand. Mais ce champ de roses lui a donné à penser que d'autres champs plus vastes pourraient être utilement exploités.

Il a calculé qu'un hectare en roseraie donne bon an mal an, assez de roses pour faire de 5 à 6 kilogrammes de la précieuse essence, qui se vend en moyenne 2000 francs le kilogramme ; et il sait que les terrains où l'on a cultivé la vigne sont particulièrement propices à la culture des roses.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles primaires

Messieurs les instituteurs non placés, disposés à desservir provisoirement jusqu'au printemps 1913 le poste d'instituteur **du Novelet**, r. Provence, sont priés d'adresser leurs offres de services au Département de l'instruction publique, 1^{er} service, avant le 12 octobre, à 6 heures du soir, en mentionnant la date de leur brevet définitif ou provisoire.

Traitement : Fr. 1600.— par an, plus logement, plantage, 8 stères de bois et 100 fagots à charge de chauffer la salle d'école. 15581

ON CHERCHE dans petit institut de la Suisse allemande

Jeune Maître de français

Offres sous chiffre **Zag. T. 96. à Rudolf Mosse, Soleure.**

Zag. T. 96

MAISON MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont

Rez-de-Ch. 1^{er} et 2^{me} Etage

LAUSANNE

MODÈLE

COMPLETS

PARDESSUS

COSTUMES ENFANTS

CAOUTCHOUCS

PÈLERINES

ROBES DE CHAMBRE

COSTUMES SPORT

VÊTEMENTS SUR MESURE

ESCOMPTE à 30 jours

10⁰/₀

aux Membres de la **SPV.**

Les Machines à coudre

SINGER

nouveau modèle

LES MACHINES A COUDRE SINGER
viennent de remporter une **NOUVELLE VICTOIRE**
en obtenant à l'Exposition universelle de

TURIN 1911

DEUX GRANDS PRIX

(LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

Aux Expositions universelles de

PARIS *St-LOUIS* *MILAN* *BRUXELLES*
1878-1889-1900 E. U. A. 1904 1906 1910

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.
Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :
Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

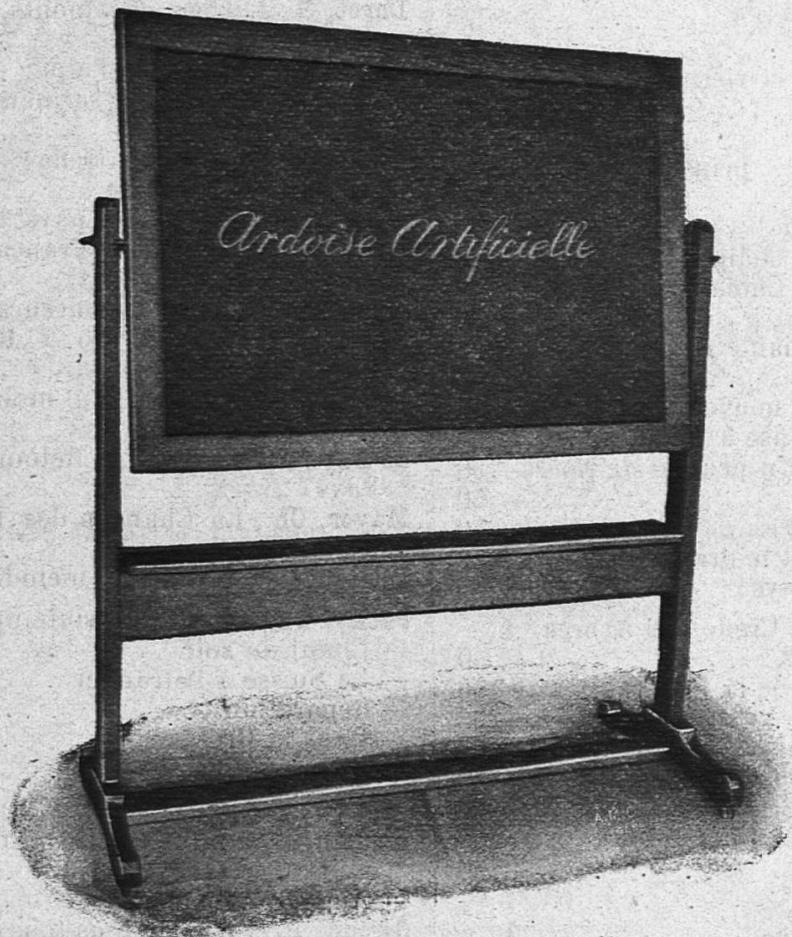
Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole. — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.
Nombreuses attestations à disposition.

Demandez le Catalogue général, franco.



Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.

La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte, noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.
fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

Editions FÖTISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

RÉPERTOIRE CHORAL

Chœurs à 4 voix d'hommes a cappella.

Grunholzer, K. , Voici le jour	— .50	Fischer, C. L. , Le monde est si beau	1.—
Denéréaz, A. , Chanson de Monsieur de la Palisse (humoristique)	1.—	Bischoff, J. , Dans les bois	— .50
Grandjean , Adieu	— .50	Kling, H. , Sortie printanière (Texte français et allemand)	1.—
— Fragment	— .50	Doret, G. , J'ai vu des monts les sommets	— .50
— Fleurette d'Avril	— .50	Kling, H. , Le vent de l'alpe	1.50
— Papillon	— .50	Neuschwander, S. , Le serment du Grütli	— .50
— Jeunes filles et vieux refrains	— .50	Sturm, W. , Feuille de trèfle	— .50
— Sans toi	— .50	— Remplis mon verre	1.—
— Nuit d'été	— .50	d'Alesio Fr. , Retour au pays natal (Solo de ténor) (texte français et italien)	1.—
Heim, J. , Salut, printemps parfumé	— .50	Hämmerli, L. , Les Laboureurs	1.—
Jacky, Ch. , Cain	1.—	Sturm, W. , Op. 148. No. 2. Reine du printemps	1.—
— Solitude des champs	— .50	— Op. 148. No. 1. Au mois de Mars	1.—
Senger, H., de , Chœur des Tonneliers	— .50	de Faye-Jozin, Fr. , Le Retour au Pays	1.50
Snell, Edm. , Quand on aime la montagne	1.—	Mayor, Ch. , La Chanson des Etoiles	1.50
Kling, H. , Avril nouveau	1.25	Pilet-Haller , Naissez, ô mélodies	— .50
North, C. , Je pense à toi	— .50	Jacky, Th. , Chant du printemps	— .50
Grandjean, S. , Un présent de Noël	— .50	— Chant du soir	— .50
— Noël	— .50	— Le Suisse à l'étranger	— .50
— Hymne (Noël)	— .50	— Séparation	— .50
North, Ch. , C'est le printemps !	— .50	— Dans la Bruyère	1.—
— Amour du pays !	— .50	— Départ	— .50
Plumhof, H. , Le Credo des Arbres	1.—	Baille , Brise du Vallespir	1.—
— Où voles-tu ?	— .50	Munzinger , Solitude dans la montagne	— .75
— La Chapelle de la Forêt	— .50	— Appel aux armes	1.—
— Les Alpes	— .50	Giroud, H. , Un pour tous tous pour un	— .75
— Op. 25. Venise	— .50	Plumhof, H. , Le Major Davel	— .50
— Op. 24. Là-bas ! Là-bas !	— .50	Hochstetter, C. , Près d'une tombe	— .50
— Op. 21. La Brise du Printemps	— .50	— Le Retour des Frontières	— .50
— Op. 17. Salut Helvétique	— .50	Pantillon, G. , A la Suisse	— .50
— Désir	— .50	Grandjean, S. , Le Sapin de Noël	— .50
— Ma Nacelle	1.—	Pantillon, G. , Le Soir	1.—
— Dans les Bois	1.—	— Menuet	1.—
— Chant de Retour	— .75	— La Chanson des Amours	1.—
— Extase	1.—	Denéréaz, C. G. , Vive la Liberté	— .50
— Cri de guerre	— .75	Barblan, Otto , Chant des Moissonneurs	— .50
— Chant de paix	— .75		
— Le Léman	— .75		
Pilet, W. , A la mémoire de Davel	— .50		
— La Sainte-Alliance des peuples	— .50		
— La Villanelle du Vannneur de Blé	— .50		
— Op. 3. Chanson des Alpes	— .50		
Gunholzer, K. , Un soir au chalet	— .50		
Harnisch, A. , L'oraison dominicale	— .50		

Envois à l'examen

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REQUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



MAISON MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont
Rez-de-Ch. 1^{er} et 2^{me} Etage
LAUSANNE

MODÈLE

COMPLETS
PARDESSUS
COSTUMES ENFANTS
CAOUTCHOUCS
PÈLERINES
ROBES DE CHAMBRE
COSTUMES SPORT

ESCOMPTE à 30 jours

10⁰/₀

aux Membres de la **SPV.**

VÊTEMENTS SUR MESURE

DANS BONNE

FAMILLE FRANÇAISE

on prendrait des jeunes filles désirant suivre les écoles renommées supérieures ou primaires. — Confort, piano, surveillance et bons soins assurés. — Références. — Prix modéré.

S'adresser à Mme ROLLAND,

69, avenue du Léman, 69, LAUSANNE

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Librairie Payot & C^{ie}, Lausanne.

Vient de paraître:

**Le Roman Romand N° 13 :
La Comtesse de Löwenstein**

par BERTHE VADIER.

60 cts.

Rappelons les numéros parus dans cette aimable collection :

- N° 1. **A. Bachelin.** — *LA CARROCHONNE. LA MARQUISE.*
- N° 2. **Philippe Monnier.** — *NOUVELLES.*
- N° 3. **Edouard Rod.** — *SCÈNES DE LA VIE SUISSE.*
- N° 4. **Louis Favre.** — *JEAN DES PANIERS.*
- N° 5. **Alfred Cérésolle.** — *LE JOURNAL DE JEAN-LOUIS.*
- N° 6. **T. Combe.** — *LE MARI DE JONQUILLE.*
- N° 7. **Mme de Montolieu.** — *LES CHATEAUX SUISSES.*
- N° 8. **Dr Châtelain.** — *CONNAIS-ÇA.*
- N° 9. **Marc Monnier.** — *QUATRE HISTOIRES.*
- N° 10. **Edouard Rod.** — *NOUVELLES ROMANDES.*
- N° 11. (Numéro spécial) **J.-J. ROUSSEAU ET LE PAYS DE VAUD.**
Edition du bi-centenaire.
- N° 12. **T. Combe.** — *VILLAGE DE DAMES.*

**Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine
à ZURICH**

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 16.343.000.

Fonds total plus de fr. 128.352.000. Assurances en cours plus de fr. 253.231.000.

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

MEUBLES

riches et ordinaires. — Trousseaux pour la ville et la campagne. —
Bureaux américains. — Chambres complètes pour pensionnaires.

La maison Pochon frères, à Lausanne, considérablement agrandie dans ses nouveaux locaux, place Centrale, avise le corps enseignant qu'elle accorde, comme auparavant, des facilités de paiement moyennant garanties sérieuses. — **Discretion.**

L'ÉCOLE LÉMANIA

LAUSANNE

5, Avenue de la Harpe, 5

— prépare vite et bien —

MATURITÉ

BACCALAURÉATS POLYTECHNICUM

400 élèves en 3¹/₂ ans, 95 % de succès



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne

8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100; **or** pour dames de 38 à 250 fr.; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

Max Schmidt & C^{ie}

24 et 25, Place Saint Laurent
Terreaux, 2

LAUSANNE

Outils en tous genres pour l'Agriculture

PIERRES A FAULX

marque « CARBORUNDUM ».

